

Présents : Jan Van Wesemael, Pieter Haesaert, Tom De Ridder, Jessy Van Aert, Abram Op De Beeck, Kristian Vanderwaeren, Ivan Verborgh, Werner Rens, Bart Engels

COMITÉ DE PILOTAGE NAFORNA

Réunion au NoGa.

Point 1 de l'ordre du jour : Déploiement MASP

Le secteur privé indique qu'il est nécessaire de mettre en place un partenariat afin d'appliquer efficacement le planning du déploiement européen des processus MASP. Dans l'intérêt de l'industrie belge, les parties prenantes doivent collaborer de manière constructive pour obtenir des résultats.

Les membres du secteur privé indiquent que les fédérations se bougent généralement, mais il existe ici et là un risque que les délais ne soient pas respectés.

L'AGD&A indique que le déploiement rencontre en effet des difficultés et qu'il est important d'aborder différemment les projets. Une approche davantage orientée processus est nécessaire, tant en interne qu'en externe.

Le changement de planning de l'application NCTS p5 pose un certain nombre de problèmes et défis.

Au sein du Forum national, nous pourrions nous pencher sur le déploiement des projets suivants.

L'approche orientée projet semble être un futur sujet de discussion au sein du Forum national. Disposer des bonnes personnes peut également constituer un défi.

Point 2 de l'ordre du jour : Comptabilité des marchandises (CM- MASP)

Différences par rapport au flux des marchandises (PLDA).

Dans le flux de marchandises, les opérateurs peuvent demander plus d'informations. Cela permet de réagir plus rapidement. Dans la nouvelle comptabilité des marchandises, cela n'est plus possible.

Le secteur privé demande si un certain nombre de parties prenantes pouvait évaluer le fonctionnement de la CM. L'objectif final de la CM ne doit pas être perdu de vue : Un système cohérent pour assurer le suivi du système des marchandises.

Le cadre de la PN / TS est le

Point 3 de l'ordre du jour : Priorités MASP

NCTS p5 est actuellement la plus grande priorité, et ce, en raison du délai imposés par la Commission européenne.

En principe, NCTS p5 sera lancé le 2 décembre 2024. À partir de cette date, TOUTES les nouvelles déclarations de transit devront obligatoirement être introduites dans le nouveau système (phase 5). Plus aucune nouvelle déclaration ne pourra être introduite dans l'ancienne version de l'application (phase 4).

Seuls les mouvements en cours/en attente commencés AVANT le 02.12.2024,

- avec un départ et une arrivée en Belgique ;
- avec un départ en Belgique et une arrivée dans un autre pays ;

doivent encore être traités dans l'ancienne application (phase 4).

En revanche, les mouvements en cours/en attente commencés AVANT le 02.12.24 avec un départ hors Belgique doivent être traités dans le nouveau système (phase 5).

Pourquoi cette transition sur un seul jour ? L'utilisation de la nouvelle structure MRN sera obligatoire à partir du 01.01.2025. Cette nouvelle structure n'était pas prévue dans l'ancienne version de NCTS, c'est pourquoi la douane belge a décidé de lancer la phase 5 de NCTS au début du mois de décembre avant les fêtes.

Pistes alternatives :

- L'application Web reste disponible pour traiter les transits dans NCTS p4 si l'interface des opérateurs venait à être indisponible.
- Question du secteur privé : Dans des cas exceptionnels, le titulaire de l'autorisation « destinataire agréé » peut-il faire terminer le transit au Bureau ?

Questions en suspens :

- Apurement des transits : Il ne sera pas entièrement possible de convertir les T entrants sans zéros en « Transit TSD ».
- Comment apurer : La déclaration de suivi doit faire référence au MRN de NCTS p5.
- Un problème se pose avec les envois « poids zéro/quantité zéro ». Une option est de tenter de redémarrer tous les flux. Une autre solution pour les envois avec des zéros devrait alors être mise en place le plus rapidement possible, sur le modèle de la solution existante dans PLDA.

Après le 02.04.2024 :

- Les règles de validation entrent en vigueur
- Les TSD basées sur le transit sont générées automatiquement, à l'exception des déclarations comportant des « zéros ».

Ce processus d'apurement doit être abordé plus en détail. Des règles de validation doivent-elles être supprimées ?

Point 4 de l'ordre du jour : AES

- Les opérateurs sont réservés parce qu'ils souhaitent travailler avec un système pleinement opérationnel.

MASP Généralités

Le secteur privé demande de revoir les possibilités du planning de déploiement. Par exemple, TS après IDMS.